



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 4 février 2020 à 18h00,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
BOURDEAU  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHANAZ  
CHINDRIEUX  
CONJUX  
CRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
GRESY-SUR-AIX  
MERY  
LE MONTCEL  
MOUXY  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
VIENS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Michel FRUGIER  
Corinne CASANOVA  
Jean-Marc DRIVET  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Yves HUSSON  
Marie-Claire BARBIER  
Claude SAVIGNAC  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Robert CLERC  
Eudes BOUVIER  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Gabrielle KOEHREN  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise DE MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Nicole FALCETTA

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Blandine BELLANCA  
Nicole FALCETTA

**Autres présents non votants :**

Georges BUISSON  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Aurore FRAISSE  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Vice-président du CIAS  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur des services à la population  
Responsable administrative et financière du CIAS  
Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 25 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2020  
Exécutoire le : **13 FEV. 2020**  
Affichée le : **13 FEV. 2020**  
Visée le : **13 FEV. 2020**

### MARCHES PUBLICS

#### **Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains – Lot 19 : VRD / Abords – Avenant n°2**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains.

S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 20 relatifs aux différents travaux pour un montant total de 4 675 774,19 € TTC. Cette attribution a été présentée au Bureau communautaire du 10 janvier 2019. Le PPI de l'opération est de 5 836 695,60 €.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PATEY ARCHITECTES. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée. La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux a été confié au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour l'exécution des travaux du lot 19 (VRD - Abords). Le montant du marché était initialement de 338 601,80 € HT.

#### Objet de l'avenant précédent :

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires. Des travaux vont en effet être réalisés par le lycée professionnel voisin. Un recalage de la limite entre les deux opérations a dû être effectué pour l'occasion, ce qui a obligé le maître d'ouvrage à intégrer au sein des prestations des entreprises de l'opération toutes les dispositions techniques pour faciliter la réalisation du projet voisin.

Pour le présent lot, le mur de soutènement en gabion initialement prévu en pied de talus a dû être remplacé par un mur de soutènement en « L » préfabriqués en béton en tête de talus au droit de la nouvelle limite séparative.

L'ensemble de ces prestations a représenté un coût supplémentaire de 14 390,00 € HT (17 268,00 € TTC). Le montant du marché a donc été porté à 352 991, 80 € HT par délibération du Bureau communautaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

#### Objet de l'avenant n°2 :

A la demande du maître d'ouvrage, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de transmettre un devis pour la modification de référence de l'éclairage extérieur. Des candélabres YOA Midi de chez COMATELEC ont été demandés en remplacement des candélabres CITYSOUL prévus initialement au marché. Cette demande de modification permet d'assurer l'entretien de ces candélabres directement par la ville d'Aix-les-Bains.

Un devis n°938 005 pour la modification de l'éclairage extérieur a été établie le 8 octobre 2019 par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour un montant de plus-value de 1 920,00 € HT.

Avec l'avenant 2, le montant du marché est donc porté à 354 911,80 € HT.

Il est donné lecture du tableau récapitulatif :

Montant initial du marché	338 601,80 € HT	406 322,16 € TTC	
Avenant n° 01	14 390,00 € HT	17 268,00 € TTC	+ 4,25 %
Avenant n° 02	1 920,00 € HT	2 304,00 € TTC	+ 0,57 %
Nouveau montant du marché	<b>354 911,80 HT</b>	<b>425 894,16 € TTC</b>	<b>+ 4,82 %</b>

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 4,82 % du montant initial du marché.

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 13 janvier 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 127-04AP – Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73).

---

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 4 février 2020

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





**Marché n°2018-40**  
**relatif à la Construction d'un équipement sportif**  
**spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains**  
**(73)**

**LOT N°19**  
**VRD / Abords**

**AVENANT N°2**

**ENTRE :**

**Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget** domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

**D'UNE PART,**

**ET**

**Le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER - SERPOLLET**, domicilié 111 Rue de la Prairie, 73420 VOGLANS,

**D'AUTRE PART,**

## **ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE**

Par marché de travaux relatif à la Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains (73), Grand Lac a confié au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET, domicilié 111 Rue de la Prairie, 73420 VOGLANS la réalisation des travaux dans le cadre du lot 19 – VRD / Abords pour un montant de 338 601,80 € HT (406 322,16 € TTC).

## **ARTICLE 2 – OBJET DES AVENANTS PRECEDENT**

**Avenant n°01** : Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires. Des travaux vont être réalisés par le lycée professionnel voisin. Un recalage de la limite entre les deux opérations a dû être effectué pour l'occasion, qui a obligé le maître d'ouvrage à intégrer au sein des prestations des entreprises de l'opération toutes les dispositions techniques pour faciliter la réalisation du projet voisin. Notamment pour le présent lot, le mur de soutènement en gabion initialement prévu en pied de talus doit être remplacé par un mur de soutènement en « L » préfabriqués en béton en tête de talus au droit de la nouvelle limite séparative.

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire de **14 390,00 € HT** (17 268,00 € TTC).

## **ARTICLE 3 – OBJET DE L'AVENANT**

A la demande du maître d'ouvrage, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de transmettre un devis pour la modification de référence de l'éclairage extérieur. Des candélabres YOA Midi de chez COMATELEC ont été demandés en remplacement des candélabres CITYSOUL prévus initialement au marché. Cette demande de modification permet d'assurer l'entretien de ces candélabres directement par la ville d'Aix-les-Bains.

Un devis n°938 005 pour la modification de l'éclairage extérieur a été établie le 08/10/2019 par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour un **montant de plus-value de 1 920,00 € HT**.

## **ARTICLE 4 – IMPACT FINANCIER**

Montant initial du marché	338 601,80 € HT	406 322,16 € TTC	
Avenant n°01	14 390,00 € HT	17 268,00 € TTC	+ 4,25 %
Avenant n°02	1 920,00 € HT	2 304,00 € TTC	+ 0,57 %
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>354 911,80 € HT</b>	<b>425 894,16 € TTC</b>	<b>+ 4,82 %</b>

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 4,82 % du montant initial du marché.

## **ARTICLE 5 – RESPECT DU MARCHE INITIAL**

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

**Pour groupement d'entreprises  
BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET,**

**Pour Grand Lac**

M./Mme  
Directeur de la société BLONDET TP

Jean Guy MASSONNAT  
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



/ blondet

# DEVIS DE TRAVAUX

Maître d'ouvrage  
**GRAND LAC**

Maître d'oeuvre  
**TECTA**

Chantier	<i>Aix-les-Bains - Equipement sportif Marlioz</i>	N° Chantier	<b>938 005</b>
----------	---	-------------	----------------

## Definition des Travaux : VARIANTE ECLAIRAGE PUBLIC

N° Prix	Désignation	U	Quantité	Prix U. H.T.	Total H.T. €
7500	Fourniture et pose ensemble Ht 7m + 2 luminaires YOA Midi 36 W 3000K de chez COMATELEC hors massif d'ancrage	U	4.00	2590.00	10 360.00 €
7501	Fourniture et pose ensemble Ht 7m + 1 luminaires YOA Midi 36 W 3000K de chez COMATELEC hors massif d'ancrage	U	2.00	1510.00	3 020.00 €
*	<i>Moins - valeur article 7500 et 7501 selon DPGF lot n° 19 - VRD/ABORDS</i>				<b>- 11 460,00</b>
				<b>MONTANT TOTAL H.T.</b>	<b>13 380,00 €</b>
				<b>T,V,A 20 %</b>	<b>384,00 €</b>
				<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>16 056,00 €</b>
					<b>2 304,00</b>

Conducteur de Travaux: Bastien LE CORRE

Conditions de Règlement :

- chèque à réception de facture
- Virement à 45 jours fin de mois

**BLONDET TP** Zac 111 Rue de la Prairie 73420 VOGLANS Tel: 04 79 34 36 26 Fax: 04 79 54 26 79  
 Siret: 310 738 737 00041 . Email : contact.blondet@spiebatignolles.fr . TVA Intracommunautaire : .....

\* Suivant DPGF lot n° 19 - VRD - ABORDS

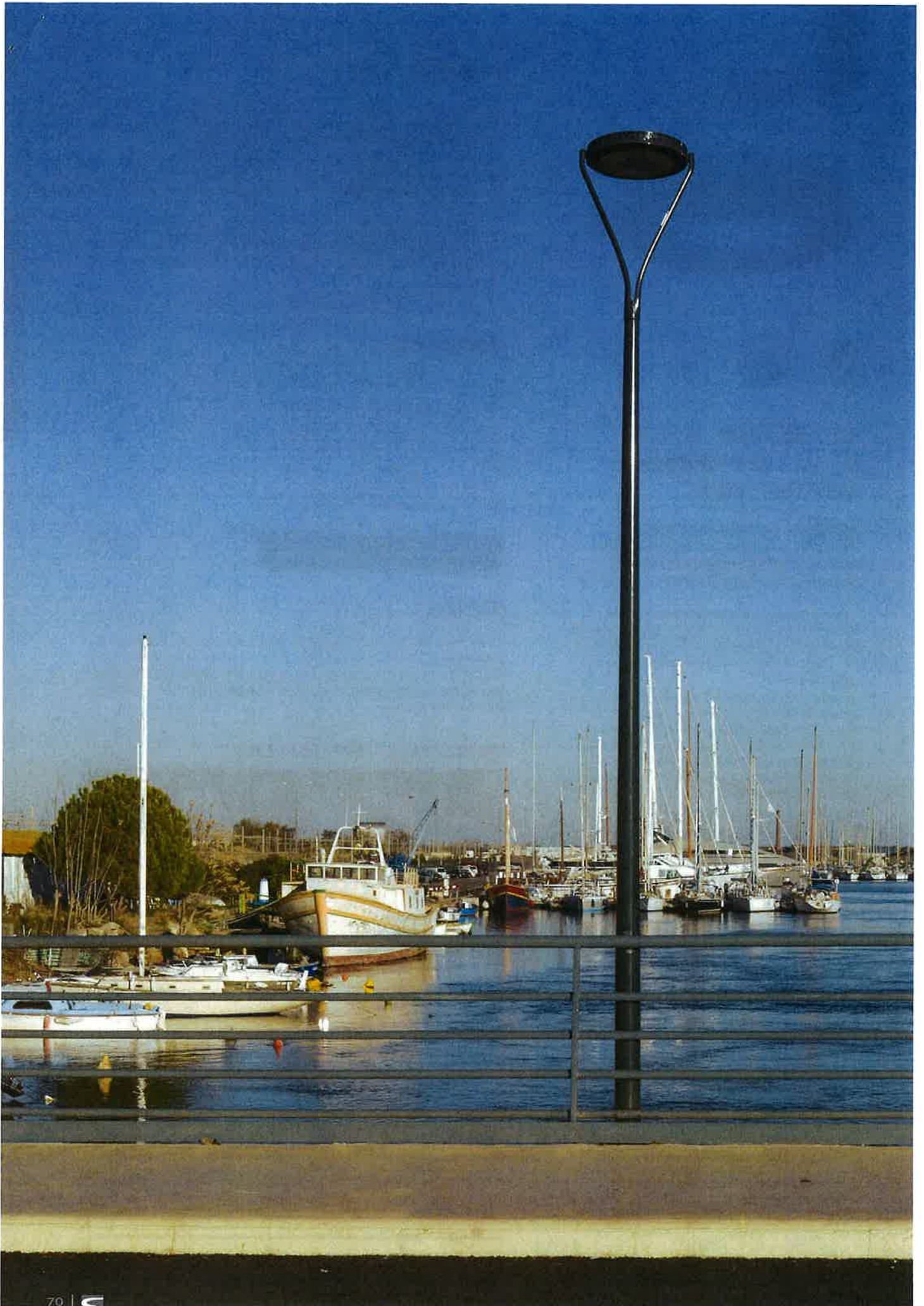
• article 7500	U	- 4,00	2210,00	- 8 840,00
• article 7501	U	- 2,00	1310,00	- 2 620,00
				<b>- 11 460,00</b>



DEVIS RECTIFIÉ  
LE 09.12.2019









# YOA



DESIGN  
MICHEL TORTEL



## LE DESIGN ALLIÉ À LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La gamme Yoa offre une solution complète pour éclairer l'espace urbain avec la même efficacité et la même élégance dans toute la ville.

Des grandes avenues aux ruelles et parcs, les différentes configurations (fixation latérale, verticale ou caténaire) proposent des ensembles esthétiques qui créent de l'identité et de la cohérence dans le paysage urbain.

Le luminaire Yoa est équipé du moteur photométrique de deuxième génération LensoFlex 2, gage d'une photométrie optimisée pour chaque application avec une consommation d'énergie minimale. Fabriqué en matériaux recyclables (aluminium et verre), le luminaire Yoa est disponible en deux tailles.

**Yoa Midi** est idéal pour éclairer les zones résidentielles, routes urbaines, parcs, places, piétonniers, etc.

**Yoa Maxi** offre une solution aussi efficace qu'esthétique pour les larges avenues et voies principales.

	MIDI 600 à	MAXI 6.600 à	MIDI 10 W à 108 W	MAXI 72 W à 185 W
4 à 10 m	12.000 lm	19.900 lm		
BLANC FROID, NEUTRE OU CHAUD	IP 66	IK 08	230 V - 50 Hz 120-277 V - 60 Hz	
	10 kV			

### OPTIONS

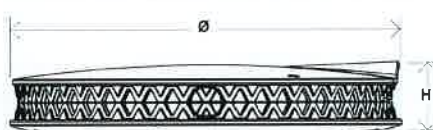
- Pré-câblage pour faciliter l'installation
- Protecteur en polycarbonate IK 10

### AVANTAGES CLÉS

- Économies maximales sur les coûts d'énergie et d'entretien
- LensoFlex 2 offrant photométrie haute performance, confort et sécurité
- Esthétique soignée : couronne décorative, verre sérigraphié et plaque de finition cachant les détails techniques
- Modules LED avec combinaisons flexibles de LED
- FutureProof : remplacement aisé du moteur photométrique et des auxiliaires électriques
- ThermiX : résiste aux températures élevées
- Protection contre les surtensions jusqu'à 10 kV
- Connectivité Smart City

### DIMENSIONS

	Midi	Maxi
Ø	500 mm	650 mm
H	90 mm	90 mm
KG	13 kg	20 kg



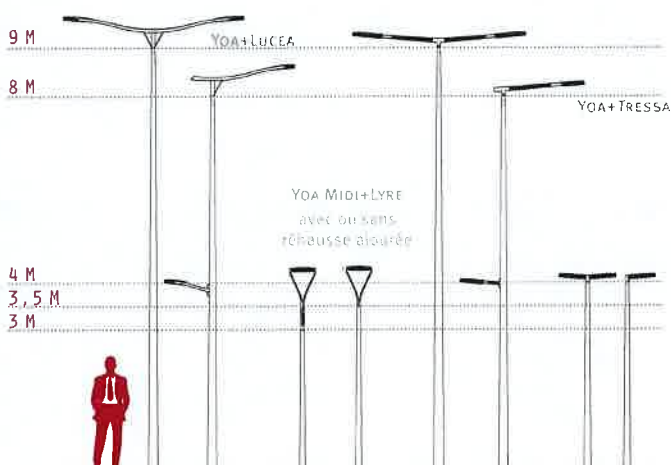
### MONTAGE

Le luminaire Yoa présente une fixation enveloppante pour un embout mâte de 48-60 mm de diamètre (longueur : 115 mm pour Midi et 125 mm pour Maxi). Des consoles pour montage vertical (Lyre) ou latéral (Lucea/Tressa) ainsi qu'une version caténaire sont disponibles en option afin de créer des ensembles esthétiques.

### PRINCIPALES APPLICATIONS



### MÂTS ET CONSOLES

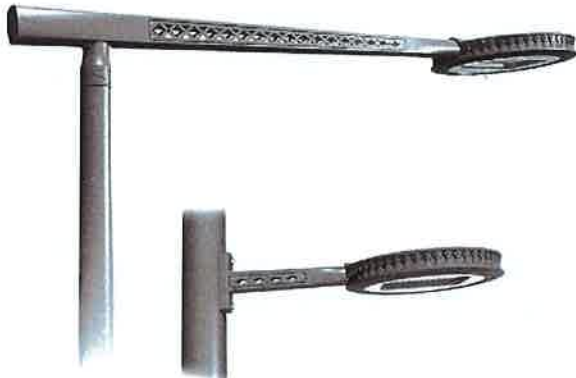




YOA+TRESSA



TOP YOA



YOA CATÉNAIRE



YOA+LYRE



YOA+LUCEA



YOA+LYRE  
Version avec  
réhausse ajourée





## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains - Lot 19 ; VRD / Abords - Avenant n.2

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/02/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/02/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3170 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200204-d3170-DE

---

**Date de décision :** 04/02/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires